



République Française
Département des Alpes- Maritimes
Ville de TENDE

AR Prefecture

006-210601639-20240603-D2024_49-DE
Reçu le 03/06/2024

EXTRAIT
DU REGITRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 31 MAI 2024

Le vendredi 31 mai 2024 à 18h00,
Les membres du conseil municipal de la commune de Tende se sont réunis dans la salle du conseil, sur convocation qui leur a été adressée le 24 mai 2024, par le Maire, sous la présidence de Jean-Pierre VASSALLO, Maire.

Etaient présents : Jean-Pierre VASSALLO – Dominique DALMASSO - Lucie MOULIN – Morgan MILANO – Sébastien VASSALLO – Jean-Charles QUERCIA - Marguerite CARBONI- Marilène DALMASSO - – Françoise VADA – Caroline FRANCA – Cyril LEJA - Patricia ALUNNO - Elise FERRARI - Julie CLAVAUD

Pouvoirs : Olivier GIACOMETTI à Caroline FRANCA – Florent REYNAUD à Sébastien VASSALLO – Myriam PASTORELLI à Lucie MOULIN

Absents excusés : Cédric BERGALLO – Maryse CASTELLANI

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
19	14	3	2

Mme Caroline FRANCA a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2024_49

Objet : 10 – 7.5.1– DOTATION CANTONALE D'AMENAGEMENT 2024

Le Maire expose à ses collègues que la Commune de Tende bénéficie au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2024 d'une subvention de 45.800 euros du Conseil Départemental.

Conformément à la réglementation départementale, cette dotation dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage communale ne peut dépasser 80% du coût hors taxes de l'opération.

Le Maire propose à ses collègues d'affecter cette dotation de la manière suivante :

Descriptif	Montants HT
Reprise de calata à Granile	24 742,40
Enrobés Av des martyrs de la résistance	13 486,64
Mur montée de l'église – St Dalmas	10 364,93
Passerelle Castérino	14 800,00
Traitement pont de la Pia	3 960,00
TOTAL	67 353,97

Le montant total des travaux ayant été évalué à 67 353,97 euros HT

Le conseil municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- Approuve la proposition de travaux telle que décrite ci-dessus pour un montant total de 67 353,97 € HT
- Sollicite l'attribution de la subvention du Conseil Départemental au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2024, celle-ci étant affectée au niveau de 68,00 % des dits travaux HT
- Autorise le Maire à signer l'ensemble des actes et documents afférents à cette opération

*Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme*

*Le Maire
Jean-Pierre VASSALLO*

Certifié exécutoire compte tenu de la publication sur le site internet de la Commune le:
Et de la réception en Préfecture le :